

www.ffss.fr

Championnats de **FRANCE**

Sauvetage sportif côtier

Photo par Brice Philaire

03
▼
05
SEPT

2026
ROYAN
Plage de Pontailiac



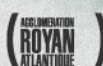
FRANCE
SAUVETAGE
Sportif


**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

 **RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine**

 **la
Charente
Maritime**
DÉPARTEMENT

 **AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE**

 **ROYAN
ATLANTIQUE**

 **ROYAN**

 **BAIE DE
ROYAN**

 **SAINT
PALAIS
SUR-MER**

 **ROYAN
ATLANTIQUE**

 **GAZON**
www.royan.fr

 **PERF**

 **MAIF**

 **speedo**

 **CDE**

 **mellow
sea**

SOMMAIRE

01

Championnats De France Côtier

- La compétition

02

Programme

- Jours 1, 2 & 3

03

Mémento

- Engagements
- Récompenses
- Classement

04

Logistique

- Marées
- Contrôles
- Sécurité
- Parking

05

Comité de Course

- Accréditations médias
 - Plan du site

06

Restauration

ÉDITO DU PRÉSIDENT

L'édition 2026 des Championnats de France de Sauvetage sportif épreuves côtières se déroulera du 3 au 5 septembre, sur la plage de Pontailac à Royan.

Cette compétition regroupera les meilleurs spécialistes du « côtier » issus des épreuves qualificatives qui se déroulent sur tout l'hexagone. Elle est ouverte aux catégories Cadets, Juniors et Séniors.

La Fédération peut compter sur la parfaite organisation de cette compétition par l'Association de Sauvetage et Secourisme Royan-Atlantique (ASSRA), dont nous connaissons la gentillesse et la compétence des bénévoles, fédérés autour de leur illustre Présidente, Madame Laurence Même, et de leur Directeur, Monsieur Thierry Lys. Un grand merci à la ville de Royan, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique et aux personnels des services municipaux pour la mise à disposition des installations et du matériel, ainsi qu'à nos officiels et secouristes qui assureront l'équité et la sécurité de l'ensemble de nos compétiteurs.

Je souhaite à toutes et à tous d'excellents Championnats de France, riches en émotions, en performances sportives et en moments de convivialité.
Au plaisir de vous retrouver à Royan.

Sportivement,

Christian POUTRIQUET

Président de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

Savoir sauver.

Oser s'engager.

Viser l'excellence

01.

CHAMPIONNATS DE FRANCE CÔTIER 2026

Évènement majeur de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme organisé par l'Association Sauvetage et Secourisme Royan Atlantique et le concours du Comité Départemental de Charente-Maritime de la FFSS, les Championnats de France de Sauvetage Côtier se tiendront à la plage de Pontailiac du 3 au 5 Septembre 2026.

De Cadets à Juniors, plus de 300 sauveteurs seront présents !

Championnats de France Côtier

Interclubs

Nous vous attendons nombreux pour cette compétition qui récompensera les meilleurs sauveteuses et sauveteurs français et, qui décernera le titre du meilleur club en sauvetage sportif côtier français 2026 !

COMPÉTITION

Né en Australie, le sauvetage sportif combine vitesse, endurance et maîtrise technique dans des scénarios inspirés de situations réelles de secours.



02.

PROGRAMME

Jour 1

- Kayak
- Nage (séries à finales)
- Sprint
- Relais sprint (séries à finales)
- Sauvetage planche
- Sauvetage bouée tube

03/09

Jour 2

- Océanman/océanwoman
- Planche
- Beach flags
- Relais planche
- Relais kayak

04/09

+ Qualifs surfboat

Jour 3

- Relais combiné
- Relais mixte
- Surfboat
- Finales de toutes les épreuves individuelles

05/09

Organisateur de la compétition

Association Sauvetage et Secourisme Royan Atlantique & CD17

Juge principal de la compétition

Annick CAILLETEAU

03.

RAPPELS MÉMENTO

Conditions d'engagement

Les Championnats de France sont ouverts aux sauveteurs des catégories : cadets et plus (2011 et avant), licenciés à la F.F.S.S.

Ces championnats regroupent l'ensemble des épreuves individuelles et des relais du programme sportif français de la catégorie «Senior, Junior et Cadet.»

Engagements

Les engagements devront être effectués et payés sur le site de la FFSS depuis votre espace réservé, avant le : **31/08/2026**

Sélection : Avoir réalisé au moins l'épreuve dans une compétition du calendrier national.

Exemple : Pour participer à l'épreuve de sprint aux Championnats de France, le sauveteur sera dans l'obligation d'avoir réalisé l'épreuve de sprint lors d'une compétition inscrite au calendrier national.

Les membres des collectifs France sont qualifiés automatiquement pour ces Championnats.

Si, un club Français présente un (ou plusieurs) sauveteur étranger, ce sauveteur aura les mêmes obligations de qualification que les Français, mais ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France individuel.

Relais : Possibilité d'engager deux relais par sexe, par catégorie (open et youth) et par club dans chaque épreuve. Pour prendre part aux relais, chaque compétiteur devra obligatoirement avoir réalisé au moins une qualification dans une épreuve. Un seul étranger par club et par course pourra participer au relais. Un relais composé d'un étranger pourra être Champion de France.

Sur classement

Comme en eau plate, les minimes ne peuvent pas être surclassés. Les cadets ne peuvent pas être surclassés en Junior.

Les Cadets et Juniors, peuvent donc prendre part aux épreuves seniors et ne pourront pas, à ce moment-là concourir dans aucune épreuve de leur catégorie.

Pour ce type d'engagement, il faut contacter IMPÉRATIVEMENT la commission sportive !

- **Droits d'inscription :** 5€ par épreuve individuelle et par relais.

Le calcul des frais d'engagements sera effectué au moment de la saisie informatique des engagements.

Si ces droits ne sont pas acquittés avant la première épreuve, le club ne pourra prendre part à la compétition. Les forfaits réalisés après l'édition de la Start List sont considérés comme engagement classique et soumis aux frais d'inscription sauf présentation d'un certificat médical de contre-indication à la pratique.

Le programme des séries sera affiché tous les matins au niveau du village des exposants sur un panneau d'affichage dédié à cet effet et sur le site internet de la FFSS dans la rubrique des Championnats de France.

Les épreuves seront annoncées au micro. Les compétiteurs et les clubs devront être vigilants quant au déroulement et à l'enchaînement des épreuves.

- Le compétiteur devra être en place avec son matériel, son bonnet côtier et son lycra dès l'appel de l'officiel.
- Les compétiteurs devront être marqués selon le numéro attribué par l'organisation.

Récompenses

Individuelles : médailles aux trois premiers hommes et dames de chaque épreuve. Si, un étranger accède au podium, il y aura 2 médailles de la même couleur.

Relais : médailles ou coupes aux trois premiers relais hommes et dames dans chaque épreuve.

Classement interclubs côtiers

- Coupes aux trois premiers clubs côtiers.
- Le classement général sera effectué par addition des points des 3 meilleurs compétiteurs de chaque club, dans chacune des épreuves des Championnats de France Côtier individuels (cadet, junior et senior).
- Les points seront distribués de la façon suivante :
- 20, 18, 16, 14, 13, 12, 11, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1
- Les points des relais ne seront pas doublés et seul la meilleur équipe du club par catégorie et par sexe marquera des points. L'autre équipe bloquera les points.
- Pour les épreuves de surf boat, le décompte des points sera le suivant : (20, 18, 16, 14, 13, 12, 11, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1). Seul la meilleure équipe marquera des points.

Athlètes étrangers :

- Au niveau du classement club, il peut marquer des points pour son club (pas de titre de champion de France) en respectant le quota du nombre d'étranger par finale.
- **1 seul athlète étranger par finale** (1 en A et 1 en B pour l'eau plate) ; 2 en finale côtier. (Si absence de finale B, 1 seul étranger en final A, le second bloque les points).
- Une sélection nationale étrangère pourra participer aux championnats de France (eau plate / côtier) sur **invitation** de la FFSS (plusieurs nations possibles). Les sportifs invités étrangers bloquent les points en finale. Les points non attribués ne seront pas reportés à un autre compétiteur.

04.

LOGISTIQUE

Marées Royan 2026

Jeudi 03	Pleine Mer	09:29	5,09	69
	Basse Mer	03:15	1,32	--
	Pleine Mer	22:07	5,36	62
	Basse Mer	15:40	1,55	--
Vendredi 04	Pleine Mer	10:30	5,09	55
	Basse Mer	04:30	1,34	--
	Pleine Mer	23:20	5,31	48
	Basse Mer	16:38	1,40	--
Samedi 05	Pleine Mer	11:56	4,38	43
	Basse Mer	05:06	2,20	--
	Pleine Mer	...	...	--
	Basse Mer	18:00	2,23	--

Contrôles

- L'ensemble du matériel (planche et kayak de cadet à seniors) devra être pesé pour les compétiteurs qualifiés aux finales.
- La pesée aura lieu chaque jour de 8h à 10h, sous le chapiteau. Il sera apposé sur le matériel un autocollant qui validera la conformité du matériel.
- Sans cet autocollant, le compétiteur se verra refuser le départ de la finale ou sera simplement disqualifié.
- Autocollant type pour Parking

Sécurité

- Pendant la compétition, le matériel devra être entreposé soit sur les remorques club dans le parc remorques, soit dans le parc matériel compétition.
- La nuit, le matériel des compétiteurs pourra être entreposé sur le site de la compétition, sur les remorques club, dans le parc matériel délimité par des barrières.
- Une surveillance sera assurée par une société de gardiennage dès le mercredi 2 septembre au soir, jusqu'au dimanche 6 septembre au matin.

Merci de respecter les délimitations dans ce parc destiné à améliorer et faciliter la logistique pour l'ensemble des clubs et des sauveteurs.



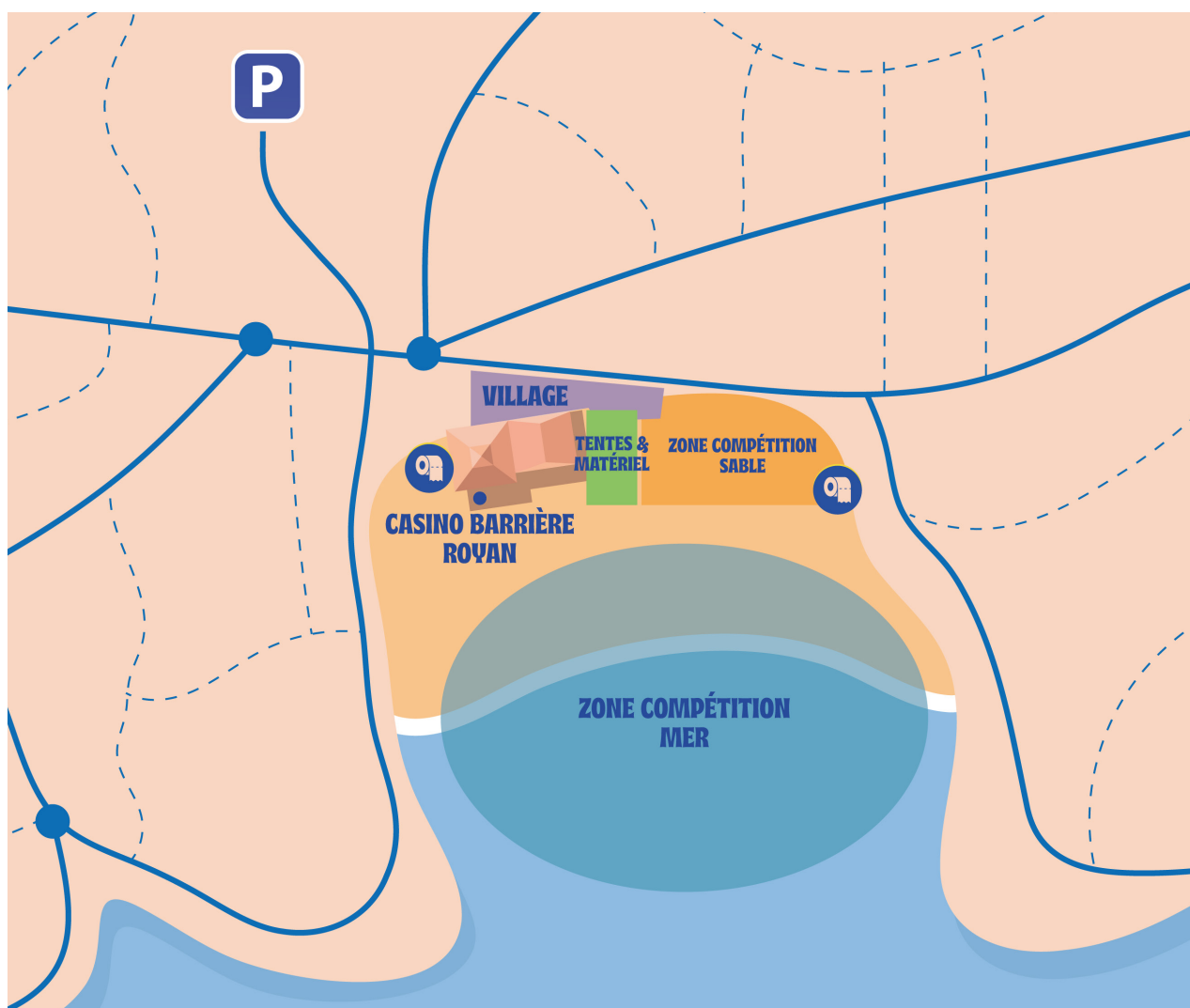
Parking

Parking club + remorque (voir plan p.10) (parking rue des cottages à Royan)
il est réservé **aux véhicules tractant les remorques** ainsi qu'à celles-ci. **Les autres véhicules devront stationner ailleurs.**

Matériel

Le matériel sera entreposé sur la plage, dans une zone dédiée : 1 emplacement par club. Il devra être placé dans l'espace tente le soir pour le gardiennage.

l'informatique sera dans un chalet, sur la plage avec l'électricité.



05. COMITÉ DE COURSE

- Le comité de course se tiendra le 02/09/2026 à 19h30 sous le chapiteau sur la zone de compétition.
- Les engagements devront être réglés impérativement avant cette réunion
- La réunion des officiels se déroulera après le comité de course.

Comme toutes les compétitions nationales, il sera demandé un ou plusieurs officiels par club. Le nombre d'officiels dépend du nombre de sauveteurs inscrits :

- 3 à 8 sauveteurs : 1 officiel C
- 9 à 15 sauveteurs : 1 officiel B
- 16 à 20 sauveteurs : 1 officiel A
- 21 à 25 sauveteurs : 1 officiel B et 1 officiel A
- Plus de 26 sauveteurs : 1 officiel C, 1 officiel B et 1 officiel A
- Un officiel doit s'engager pour la journée.

Pour les officiels arrivant après ce comité de course, il vous sera demandé de vous présenter sur le lieu de la compétition avant 7h du matin

Accréditations médias

Merci d'adresser par email auprès de : sport@ffss.fr vos demandes d'accréditation (Photographes, Presse, Audiovisuel, Radio etc)

Droit à l'image

Conformément au droit à l'image, les compétiteurs qui ne souhaitent pas apparaître sur les photographies prises lors de la compétition sont invités à en faire la demande en nous contactant à l'adresse suivante : sport@ffss.fr.

Nous informons également tous les acteurs des championnats de France côtier du tournage d'un documentaire consacré au sauvetage sportif pendant la compétition.

- **Titre du documentaire :** Annah dans les vagues
- **Objet :** Le documentaire suit Annah Abravanel pendant la compétition, il va mettre en avant le sauvetage sportif et donne à voir le travail de la Fédération : prévention de la noyade, classes bleues, formation des sauveteurs, articulation entre l'exigence sportive et la dimension citoyenne du sauvetage.
- **Société de production :** MAYDIA PRODUCTIONS,
- **Période du tournage :** Du 2 au 5 septembre 2026
- **Athlètes mineurs :** une autorisation parentale écrite reste nécessaire pour les mineurs, le dispositif d'opposition ne pouvant s'y substituer. Nous invitons les clubs, en amont de la compétition, à centraliser les retours des autorisations pour les athlètes mineurs (formulaire joint). Les clubs qui disposent déjà d'une autorisation spécifique de droit à l'image pour les athlètes mineurs peuvent nous fournir le document. Les personnes qui ne souhaitent pas apparaître dans le documentaire sont priées d'informer la commission sportive de la FFSS avant le 1er septembre 2026 sur l'adresse : sport@ffss.fr

06.

RESTAURATION

lundi 24 août 2026

MENU

14€

Jeudi 3 septembre

Salade de crudités
Rougail saucisse et riz parfumé
Tarte aux fruits de saison

Vendredi 4 septembre

Œufs Mimosa
Volaille rôtie, crème de champignons, pomme de terre
Panna cotta fruits rouges

Samedi 5 septembre

Tomate et mozzarella au basilic
Spaghetti bolognaise
Fruits frais ou yaourt

- Les repas peuvent être commandés dès maintenant.
- Ils seront à retirer sous le chapiteau restauration.
- Les plateaux repas des officiels sont pris en charge par l'organisation et, sont à retirer sous le chapiteau des officiels.

<https://www.helloasso.com/associations/association-de-sauvetage-et-de-secourisme-royan-atlantique/evenements/repas-championnats-de-france-royan-2026>

HÉBERGEMENTS

Merci de contacter Roxann DEL COL au :
+33 (0) 7 83 48 04 19

Ou d'envoyer un mail à :
teamservices@spartner-ec.com

07.

LOCATION MATÉRIEL

OCEANPERF

LOCATION

PADDLE BOARD	75€
SURF SKI ADULTE	120€
SURF SKI KIDS	105€
PAGAIE	25€
NIPPER BOARD MOUSSE	50€
NIPPER BOARD EPOXY	70€

RESERVATION SUR:
info@oceanperf.com
06.75.24.20.11





Maxime Poutriquet

maxime.poutriquet@ffss.fr

***Groupe discussion de la
compétition :***

Championnats de France Côtier
Open

Communauté WhatsApp

